

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION
SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE
SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscrire la population totale de *Alectrurus tricolor* dans l'annexe 1

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement du Paraguay

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1	Classe:	Aves
1.2	Ordre:	Passeriformes
1.3	Famille:	Tyrannidae
1.4	Espèce	<i>Alectrurus tricolor</i>
1.5	Noms communs:	Jetapa'i, Yetapá chico, Cock-tailed Tyrant

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Nord et est de la Bolivie (dans quelques localités comme La Paz, Beni et Santa Cruz), sud du Brésil (Mato Grosso, Mato Grosso do Sul , Goiás, District fédéral, Minas Gerais, sud de Espírito Santo jusqu'au Paraná et vraisemblablement le Río grande do Sul), est du Paraguay (recensements ces dernières années à Concepción, San Pedro, Cordillera, Caazapá et Itapúa) et nord de l'Argentine (certains anciens spécimens du nord-est de Corrientes et du sud de Misiones n'ayant pas été recensés depuis 1979).

2.2 Population

Supérieure à 10 000, mais ayant enregistrée selon les estimations une diminution de plus de 20 % ces dix dernières années, qui devrait se poursuivre à l'avenir. L'espèce est devenue très rare et localisée sur une grande partie de son parcours, encore qu'elle reste répandue dans quelques zones protégées dispersées à Goiás, dans le District fédéral et à Minas Gerais , au Brésil.

2.3 Habitat

L'espèce a pour habitat les pâturages aux sols temporairement saturés (« campo limpio » et « campo sucio »), préférant les zones de végétation d'une hauteur comprise entre 30 et 100 cm et, en Bolivie, surtout les zones à *Trachypogon* sp.

2.4 Migrations

Au moins certaines populations du Paraguay et de quelques localités du Brésil (par exemple, Serra da Canastra) sont migratoires, arrivant dans leur aire de nidification à partir du milieu d'août-septembre et partant en décembre-janvier. Cependant, leurs mouvements, aussi bien locaux que régionaux, ne sont pas bien connus.

3. Données concernant les menaces

L'espèce figure dans la catégorie des 'vulnérable' de l'UICN, en raison de la diminution de sa population.

3.1 Persécutions directes

Pas de connues

3.2 Destruction de l'habitat

Le développement de l'agriculture et l'élevage, les plantations de forêts et les activités minières sont autant de menaces pour l'habitat de l'espèce. Sa dépendance à l'égard des pâturages à hautes herbes fait que cette espèce est particulièrement sensible à la pâture intensive, au piétinement du bétail et aux brûlis périodiques.

3.3 Menace indirecte3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Les aires de nidification dans le sud de l'aire de répartition et dans les zones que l'espèce utilise durant ses migrations sont gravement menacées par la transformation de l'habitat. Il faut donc engager des actions de conservation aussi bien dans les aires de nidification que dans les zones utilisées par l'espèce durant ses migrations et son hivernage.

3.5 Utilisation nationale et internationale

Aucune connue

4. Situation et besoins en matière de protection4.1 Protection nationale

Au Brésil, l'espèce se rencontre couramment dans le Parc national Emas (Goiás), la Zone de protection de l'environnement de Gama-Cabeca de Veado, le Parc national de Brasilia (District fédéral), le Parc national de Serra da Canastra et le Refuge de la vie sylvestre Sao Miguel (Minas Gerais). Au Paraguay, on a observé des individus du sexe masculin en plein vol dans la Zone de réserve du Parc national San Rafael et des individus probablement en migration dans le Parc national San Luis et la Réserve naturelle privée Morombí.

4.2 Protection internationale

Actuellement, l'espèce ne figure pas dans les annexes de la CMS.

4.3 Protection supplémentaire requise

D'autres études doivent être entreprises pour définir et préciser la situation de l'espèce.

Il faut déterminer l'importance de la population dans les zones protégées et établir un système de surveillance durant la saison sèche pour éviter et/ou maîtriser les incendies pouvant intervenir dans la zone ou à proximité de celle-ci. Une autre mesure susceptible d'éviter la réduction de l'habitat serait la protection des zones de pâturages naturels à herbes hautes par les agriculteurs et les éleveurs.

5. Etats de l'aire de répartition

Bolivie, Brésil, Paraguay et Argentine

6. Observations des Etats de l'aire de répartition**7. Remarques supplémentaires****8. Références**

BirdLife International (2000) *Threatened Birds of the World*. Barcelona & Cambridge, UK: Lynx Edicions and BirdLife International.